

DÉCRYPTAGE - Mais quel est donc ce mode d'organisation post-séparation où les parents habitent alternativement au domicile de leurs enfants ? Connu des juristes comme "la résidence alternée inversée" et des psychologues comme "l'appartement doltonien" (du nom de Françoise Dolto), on vous explique de quoi il s'agit et pourquoi ce système ne fait pas l'unanimité.

Un enfant de couple divorcé sur cinq vit en résidence alternée. Ce mode de garde, qui a fortement progressé depuis sa reconnaissance officielle par la loi en 2002, est régulièrement placé sous les feux des projecteurs. Ainsi, en décembre, une proposition de loi MoDem voulant faire de la résidence alternée le principe en cas de séparation des parents a fait l'objet de débats passionnés à l'Assemblée. En cause, toujours les mêmes questions : ce mode de résidence respecte-t-il les intérêts des enfants ?

Faisant fi de ces débats acharnés, quelques irréductibles pensent avoir trouvé la parade et, souhaitant moins perturber leurs enfants en leur évitant de changer de domicile toutes les semaines, décident que la résidence alternée sera inversée : en clair, ce seront les parents qui, alternativement, habiteront au domicile de leurs enfants. Cette solution avait été prônée en son temps par la célèbre psychanalyste Françoise Dolto, dont les préceptes sont loin de faire l'unanimité aujourd'hui. Certains l'accusant de défendre l'idée d'un enfant roi n'ayant pour guide que son bon plaisir.

Alors "l'appartement doltonien", bonne ou mauvaise idée ? Une chose est sûre cette pratique reste très marginale. Mais pour en savoir plus, nous avons interrogé des spécialistes des questions familiales (psychologues et avocats) afin de recueillir leurs avis. Et ce qui se dessine, c'est que les premiers sont pour le moment bien plus réticents que les seconds.

Élodie Cingal est psychothérapeute, spécialisée dans les problématiques liées aux séparations et aux divorces. Le ton est donné, cash, avec un : "Je suis archi contre". "François Dolto n'a vu le problème de la résidence alternée que sous l'angle des enfants et non des parents. Il n'y a pas plus délétère pour un enfant que l'appartement doltonien et peu importe l'âge. Comme si un enfant ne pouvait pas déménager entre deux maisons, c'est ridicule ! Ce qui fait qu'un enfant se construit, c'est la relation qu'il a avec son parent, et non le fait d'avoir une ou deux chambres. Un enfant va bien chez sa nounou, et en maternelle il doit bien dormir dans une pièce qui n'est pas la sienne, pour autant cela ne le traumatise pas. Alors arrêtons les idées reçues", lance-t-elle.

Mais surtout, pour Élodie Cingal, le manque d'intimité pour les ex-conjoints représente sûrement l'obstacle le plus important : "En général, les parents utilisent la même chambre une semaine sur deux, ils partagent le même lit, or pour me détacher de mon ex, il ne faut plus que j'ai accès à son intimité, surtout s'il rencontre quelqu'un. Cela peut raviver la haine, et je dis ça parce que j'ai eu l'occasion de le constater dans mon travail : on va laisser traîner une petite culotte, oublier la boîte de préservatifs sur la table de nuit... Vous imaginez combien de règles il faut mettre en place pour que les deux parents ayant accès à l'intimité de l'autre ne soient pas en colère l'un contre l'autre. Et puis, vous dites quoi à votre nouveau compagnon : 'une semaine sur deux tu dégages ou tu dois accepter de dormir dans le lit de mon mari !'."

Toujours selon elle, ce mode de fonctionnement envoie également un mauvais message, plus susceptible de perturber les enfants, que le fait d'avoir deux maisons. "L'argument qui dit que ce modèle permet une plus grande stabilité pour les enfants me fait rire, car avoir deux maisons n'est pas ce qui les perturbe le plus. Ce qui compte, c'est que la séparation soit claire et organisée. Or, cette pratique ne permet pas cela : ils comprennent que papa et maman ne sont plus ensemble, mais ils n'intègrent pas vraiment la séparation. Car parfois on fête les anniversaires ou Noël ensemble. On est dans un stand-by émotionnel. Et lorsque vient le moment de la vraie séparation, par exemple quand on vend la maison, c'est comme une deuxième rupture. Alors qu'une séparation nette, encadrée par des règles précises expliquées aux enfants, doit être le chemin à suivre pour ne pas traumatiser ses rejetons."

C'est une méthode douce pour éviter les conflits Laurence Mayer, avocate

Maître Laurence Mayer, avocate spécialiste en droit de la famille, a un avis beaucoup moins tranché : "ce modèle existe mais demeure rare. Le plus souvent, c'est une solution temporaire, une transition vers un fonctionnement plus classique et plus stable, comme la garde alternée. C'est quelque chose qui marche bien et qui a même déjà été accepté par des juges dans des ordonnances de non conciliation (acte provisoire avant de valider le divorce, ndr). En revanche, un juge ne prononcera jamais le divorce sur ces bases- là".

Toujours selon la juriste, le caractère transitoire de ce modèle peut avoir des côtés positifs. Cette solution de court terme peut en effet servir de temps d'observation : "C'est intelligent car ça maintient les enfants dans leur cadre. En plus ils continuent à voir leurs parents régulièrement. Dans tous les cas que j'ai eus, même si c'était marginal, les enfants étaient préservés. C'est pour ça qu'à chaque fois le juge à titre provisoire donne son accord. Les enfants ne sont pas dupes, ils voient bien que leurs parents sont séparés. Mais c'est un bon moyen de faire accepter la séparation de façon moins brutale. C'est une méthode douce pour éviter les conflits. Disons que c'est un bon point de départ pour les enfants qui n'ont pas leurs habitudes changées, mais ça ne peut pas être viable à long terme, car il est difficile dans ces conditions de refaire sa vie."